

Tarif des douanes

sons qu'à asséner à l'industrie coup après coup. Un de ces jours, les députés qui s'occupent des finances s'éveilleront pour se rendre compte de la situation dans laquelle leur bêtise en matière de politique énergétique les a plongés.

Je recommande par ailleurs, et j'en parlerai plus longuement au comité, que nous nous en tenions, dans la plus grande mesure possible, au calendrier des travaux prévus dans cet accord. Il n'y a pas de mérite à prendre des initiatives unilatérales et plus rapides que nos voisins du Sud.

Bien sûr, étant donné la nature même des événements, il y a lieu de ré-examiner ce dossier maintenant et c'est ce que nous faisons par voie législative. Nous y travaillons depuis deux ou trois ans, c'est-à-dire depuis l'entrée de la Grande-Bretagne et de l'Irlande dans le Marché commun, et nous savons à quel point il pourrait nous être difficile d'en faire partie à notre tour car nous ne bénéficions plus du tarif préférentiel britannique, et nous devons traiter avec l'Angleterre à ses propres conditions. Les pays membres du Marché commun se débrouillent fort bien entre eux. Il suffit de s'arrêter à la quantité des échanges commerciaux que nous faisons avec certains des membres pour se rendre compte qu'ils sont plutôt restreints. Nous pouvons leur vendre seulement un certain nombre de matières premières.

Nous ne pouvons vendre du blé au Marché commun car les Français ont toujours produit du blé et en exportent de plus en plus de sorte que c'est le marché européen plus important, à l'intérieur des barrières tarifaires, qui en profite. Quant à notre supériorité dans la production de produits alimentaires, dans la production de grains, de viande et de produits laitiers, elle est bien connue. Le Marché commun a été créé pour la défense et l'extension du marché agricole français. C'est un marché pour les produits agricoles de France, et les Français n'en font pas de mystère. La réussite est assez remarquable, sauf qu'il y a eu stimulation artificielle de la production de certaines denrées. Nous savons qu'en France, il est arrivé que les producteurs partent en guerre contre l'État: poussés au militantisme par la montée des coûts et la rigidité des prix, on les a vus jeter en tas les légumes au bord des routes, déverser le lait dans les fossés, les chemins de campagne, etc. Ils ont voulu aller trop loin dans l'exploitation d'une bonne chose.

Il y a d'autres pays du Marché commun qui produisent également. La Grande-Bretagne et l'Allemagne réussissent très bien dans leurs propres spécialités agricoles. Ce qu'on a vu de pire comme excès dans le Marché commun, c'est la campagne entreprise par les pays continentaux contre l'agneau de Nouvelle-Zélande, et aussi contre l'abondance du mouton et de l'agneau britanniques. Je comprends fort bien les agriculteurs et le gouvernement de Grande-Bretagne quand ils s'inquiètent des mesures prises dans ce domaine par leurs associés commerciaux. L'Irlande a un marché étroit mais elle fait maintenant partie du Marché commun.

En ce qui concerne l'Union Sud-Africaine, ce pays ne fait plus partie du Commonwealth par suite d'une décision politique. Voilà encore une mesure prise par le gouvernement que j'estime tout à fait hypocrite. Ce que j'ai toujours dit, c'est que

même si nous n'approuvons pas l'apartheid, ce ne sera pas à nous de condamner l'Union Sud-Africaine tant que nous n'aurons pas nous-mêmes décidé de repenser la situation de nos propres autochtones. Car je pense que ce que nous faisons à nos autochtones est tout aussi insidieux et tout aussi efficace, mais bien plus hypocrite que ce qui se fait en Union Sud-Africaine, donc beaucoup plus condamnable. Les Sud-Africains ont fait beaucoup pour leurs autochtones. Il ne faut pas perdre de vue que ce n'est pas en un jour qu'on sort des populations de leur mode de vie ancestrale pour les amener au niveau réclamé par la fraction dite libérale d'Amérique du Nord. Je pense que la façon que nous avons aux États-Unis et au Canada d'envisager les problèmes d'Afrique centrale et méridionale est désastreuse, parce qu'elle n'a réussi qu'à ouvrir la voie à l'Union soviétique, qui ne manque pas d'en profiter.

Je m'écarte un peu de mon sujet, mais on a ici une application de ce qu'on pourrait appeler la campagne anti-apartheid qui a écarté l'Union Sud-Africaine du tarif préférentiel britannique pour la placer dans la catégorie du pays le plus favorisé et dans la catégorie générale. Voilà une chose qu'on n'aurait jamais du faire, et je m'étendrai là-dessus devant le comité.

J'imagine que sur le plan administratif il peut y avoir une raison—qu'on pourrait peut-être nous exposer—de rattacher à la loi sur la taxe d'accise la perception de la taxe d'accise frappant les vins importés, qui relevait du Tarif des douanes. Il semblerait qu'on procède ainsi pour se conformer à la façon de taxer les vins canadiens; nous verrons.

● (1430)

Je pense que nous taxons beaucoup trop les vins canadiens et étrangers. Nous ne devrions pas permettre que les droits frappant les vins étrangers et canadiens soient majorés sans le consentement des assemblées législatives, par une intervention arbitraire des régies provinciales des alcools qui se livrent à l'une des formes les plus criantes de protection tarifaire interprovinciale à l'endroit des vins canadiens et étrangers. C'est une position tout à fait illogique, mais les gouvernements se soucient peu de la façon dont ils parviennent à leurs fins, pourvu qu'ils y parviennent.

En fait, les procureurs généraux des provinces ont toujours agi de la même façon pour ce qui est des taxes sur le vin et l'alcool, car c'est une bonne source de revenus. Les gens qui ont des idées puritaines semblent penser que c'est très bien de taxer ces produits, mais ils ne réalisent pas qu'ils permettent ainsi aux procureurs généraux de toujours accéder aux demandes des trésoriers provinciaux qui leur disent: «J'ai besoin de quelques millions de dollars de plus. Que diriez-vous de majorer le prix de l'alcool de 50c.? Vous pouvez toujours prétexter des prix de revient plus élevés». Je pense qu'on trompe le public.

D'après mes amis travaillant pour différentes régies des alcools, rien ne justifie les hausses de prix sinon le désir d'accroître les revenus. On dirait que les gouvernements croient que la fin justifie les moyens; je suppose que c'est à l'ordre du jour.